



MISE HORS SERVICE DES RESEAUX **D'IRRIGATION**

Nous informons les utilisateurs que les divers réseaux d'irrigation seront mis hors service progressivement à partir du **lundi 21 octobre 2024**, en fonction également des conditions météorologiques.

Pour rappel, les installations privées (prés, pelouses, jardins, vignes) ne sont pas entretenues par les services communaux. Elles restent sous l'entière responsabilité des propriétaires, voire des exploitants concernés et doivent être vidangées. Tout dégât survenant par manque d'entretien ou de vidange sera mis à la charge du propriétaire responsable.

Nous vous remercions de votre coopération.

Vex, le 11 octobre 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE